

LA SITUATION DES DROITS DE LA PERSONNE EN ÉTHIOPIE

ENJEU

À l'heure où l'Éthiopie s'emploie à consolider son nouveau régime fédéral et ses réformes démocratiques, il convient de poursuivre les efforts visant l'amélioration de la situation des droits de la personne et une participation accrue au processus de démocratisation.

CONTEXTE

Le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) est une coalition de mouvements ethniques qui, après une longue et sanglante guerre civile, a mis fin en 1991 à la dictature militaire de Mengistu Haïlé Mariam. Lors des élections controversées du 7 mai 1995, il a remporté une écrasante majorité de sièges dans les assemblées nationale et régionales. Ces élections marquaient la fin du gouvernement de transition qui a servi à établir un nouveau régime fondé sur la démocratie constitutionnelle avec élections libres, le fédéralisme décentralisé, l'économie libérale et l'essor de l'entreprise privée.

La nouvelle Constitution garantit la protection des droits de la personne, en conformité avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle garantit notamment la liberté de culte et le respect de toutes les nationalités, deux aspects d'une grande importance dans une société aussi hétérogène, auxquels le gouvernement s'est empressé de donner sa ferme adhésion. Par contre, les dispositions concernant la sécession des régions à concentration ethnique et la nationalisation des terres ont fait l'objet de contestations.

Le gouvernement du FDRPE se heurte ici et là à une violente opposition armée; des affrontements avec les forces gouvernementales ont été signalés dans différentes régions, en particulier contre le Front de libération oromo et des groupes de Somalis.

Bien que les élections du 7 mai se soient déroulées dans l'ordre et le calme, la réconciliation politique et la démocratisation sont des démarches de longue haleine dont l'issue demeure incertaine. Les élections étaient ouvertes aux partis politiques indépendants mais les conditions de participation n'étaient pas entièrement loyales. Malgré les négociations bilatérales engagées par le FDRPE et les intenses efforts de rapprochement déployés par les pays donateurs, les principaux mouvements d'opposition ont boycotté les élections, se disant victimes d'intimidation et d'autres pratiques déloyales. Certains partis ont néanmoins tenté leur chance, de même que de nombreux candidats indépendants.

Des cas d'intimidation et de harcèlement d'opposants politiques continuent d'être signalés. Il s'agit surtout d'abus de pouvoir de la part de fonctionnaires locaux. Les victimes s'adressent rarement aux tribunaux parce que l'administration de la justice laisse grandement à désirer, en raison d'un manque de ressources et de la méfiance populaire engendrée par l'ingérence politique des régimes antérieurs.

Les institutions centrales de la société civile - universités, presse libre, syndicats indépendants, ONG - ont des rapports difficiles avec le gouvernement. Des étudiants ont été